



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°62/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Date de la
convocation :
Le 08 sept 2020

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de
séance :
Présents 25
Procurations 3
Absents 5
Excusés 0

**En cours de
Séance :**
Présents 28
Procurations 3
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

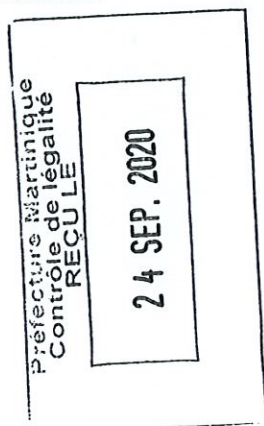
ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.

ABSENTS NON EXCUSES :

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE

Le maire expose :

La ville de Saint Joseph fait face à des besoins croissants au niveau de ses services, et aussi en termes d'offres de services à déployer au niveau des particuliers.

Une mise en cohérence des systèmes d'information est préconisée afin de faire évoluer le système d'information de la ville pour l'adapter et répondre aux nouvelles exigences en termes de dématérialisation et de sécurisation des données.

Ainsi la ville de Saint-Joseph dans sa stratégie d'achat préconise le renouvellement du parc informatique permettant une productivité pour les services.

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

	DEPENSES		RESSOURCES	
		Montant HT	Montant HT	%
Renouvellement du Parc informatique -Ordinateurs (fixe et portable) -Ecrans -Onduleurs	87 000,00 €	Aides publiques : CACEM Fond de concours	43 500,00 €	50%
		Autofinancement Ville de Saint-Joseph	43 500,00 €	50%
TOTAUX		87 000,00 €	87 000,00 €	100%

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que proposé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020


Pour le Maire, et par délégation
2^{ème} Adjoint

Ellane MIÉVILLY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture